

Taux de participation aux élections fédérales dans les réserves des Premières Nations (2004–2011)

Préparé par

Jean-Sébastien Bargiel
Analyste de la politique
et de la recherche

Août 2012



Introduction

Peu de recherches ont été consacrées à la participation de la population autochtone du Canada aux élections fédérales. Cela est attribuable, entre autres, au fait qu'il n'est pas simple de mesurer la participation électorale de groupes précis identifiés par une caractéristique sociodémographique. Élections Canada ne recueille aucune information permettant d'identifier les électeurs autochtones.

Jusqu'à maintenant, deux grandes approches ont été employées pour évaluer la participation électorale de ces électeurs. La première consiste à mener des sondages et à étudier les taux de participation autodéclarée parmi les électeurs qui s'identifient comme étant Autochtones¹. L'un des principaux avantages de cette approche est qu'elle fournit de l'information fondée sur les individus, notamment les valeurs et les attitudes, ce qui permet des analyses plus poussées sur les déterminants de l'exercice du vote. Patrick Fournier et Peter John Loewen, dans une étude récente, étudient ces questions à partir de données de sondage recueillies par Élections Canada de 2004 à 2011².

La deuxième approche consiste à étudier les taux de participation officiels dans les réserves en ciblant les sections de vote qui correspondent le mieux aux

frontières géographiques des réserves. Ce type d'analyse agrégative est parfait pour les regroupements géographiques identifiables tels que les réserves des Premières Nations, mais ne peut pas tenir compte de la population autochtone dispersée à l'extérieur des réserves, notamment l'importante proportion qui vit dans les centres urbains³.

En 2003, Daniel Guérin a étudié les taux de participation dans les réserves en utilisant cette approche géographique à la suite de l'élection générale de 2000⁴. À partir de cette analyse, la présente note de recherche étudie les taux de participation aux élections fédérales dans les réserves des Premières Nations pour les élections générales de 2004 à 2011.

Méthodologie

La méthodologie utilisée par Élections Canada pour recueillir des données géographiques sur les populations autochtones a évolué au fil du temps. En 2004 et en 2006, l'identification des réserves s'est faite en combinant des données d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), de Ressources naturelles Canada et de Statistique Canada. Élections Canada a ensuite demandé aux directeurs du

¹ Depuis 2004, dans ses sondages postélectorales, Élections Canada utilise des suréchantillons d'électeurs autochtones vivant dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

² Fournier, Patrick, et Peter John Loewen, 2011, *Participation électorale des Autochtones au Canada*, Ottawa, Élections Canada. Voir

www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/a/bel&document=index&lang=f.

³ En 2006, 40 % de la population des Premières Nations vivait dans les réserves. Selon les plus récentes prévisions de Statistique Canada, cette proportion croît rapidement en raison principalement du fort taux de natalité.

⁴ Voir Daniel Guérin, 2003, *La participation des Autochtones aux élections fédérales canadiennes : Tendances et conséquences*, Perspectives électorales (novembre), Ottawa, Élections Canada. Voir

www.elections.ca/res/eim/article_search/article.asp?id=22&lang=f.

scrutin d'indiquer les sections de vote correspondant le mieux à des communautés autochtones.

En 2008, grâce à la création d'applications informatiques de géocodage, Élections Canada a commencé à utiliser les cartes réelles des réserves fournies par AADNC, superposées aux cartes des sections de vote.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sections de vote dans les réserves identifiées au moyen des deux méthodes mentionnées. Il semble que la méthode informatique (géocodage) utilisée en 2008 et en 2011 ait généré une base de données plus complète.

Tableau 1 : Réserves des Premières Nations – Dénombrement et méthodologie (2004–2011)

Élection générale	Sections de vote dans les réserves	Méthode de collecte de données
2004	519	Directeurs du scrutin
2006	602	Directeurs du scrutin
2008	1 352	AADNC/géocodage
2011	1 353	AADNC/géocodage

Il convient de noter que, selon l'emplacement et la disponibilité des lieux de scrutin, les frontières des réserves ne constituent pas nécessairement une délimitation claire en matière de vote. Par exemple :

- des résidents d'une réserve peuvent être rattachés à un bureau de scrutin à l'extérieur de la réserve;
- des gens vivant près d'une réserve peuvent être rattachés à un bureau de scrutin dans la réserve.

En outre, si certaines sections de vote sont situées entièrement à l'intérieur d'une réserve, la majorité ne le sont que partiellement. En 2004 et en 2006, les directeurs du scrutin devaient indiquer les sections de vote dont au moins 90 % des électeurs étaient autochtones. Depuis que la méthode du géocodage est utilisée, toutes les sections de vote qui chevauchaient en totalité ou en partie une réserve ont été conservées dans l'analyse.

Dans la présente étude, le taux de participation est calculé en divisant le nombre de votes valides par le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales définitives. Cependant, le nombre d'électeurs inscrits peut varier avec le temps, selon les régions et selon certaines composantes sociodémographiques. En ce qui concerne les électeurs vivant dans les réserves, il importe de garder deux facteurs à l'esprit. Tout d'abord, la grande majorité des réserves sont situées

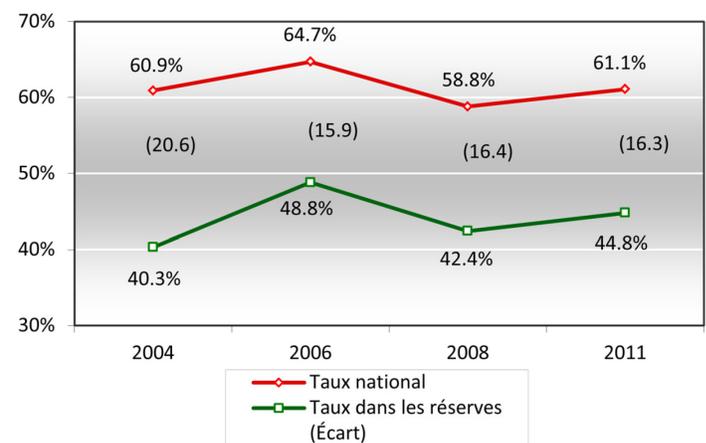
dans des régions rurales et nordiques, où le taux d'inscription est généralement faible. Ensuite, l'âge médian dans la population autochtone est de 27 ans, contre 40 dans la population générale. Pour diverses raisons, les jeunes électeurs sont moins susceptibles d'être inscrits (environ 75 % chez les 18 à 24 ans, contre 92 % ou plus dans les groupes plus âgés).

Par conséquent, dans la mesure où les taux d'inscription sont plus faibles dans les réserves, les taux de participation présentés dans cette étude sont probablement quelque peu surestimés. Mais l'approche basée sur le nombre d'électeurs inscrits demeure la plus judicieuse en l'absence de recensements officiels dans les réserves.

Taux de participation dans les réserves et taux national

Depuis 2004, le taux de participation électorale⁵ dans la population canadienne demeure relativement stable, fluctuant de 3,3 points autour d'une moyenne de 61,4 %. En comparaison, le taux moyen de participation dans les réserves des Premières Nations est de 44,0 %, ce qui représente un écart de 17,4 points de pourcentage par rapport à la moyenne nationale. L'écart a atteint 20,5 points en 2004, puis

Figure 1 : Participation électorale : taux dans les réserves et taux national (2004–2011)



Note : Le dénominateur utilisé pour calculer les taux de participation est le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales définitives.

⁵ Le taux de participation est calculé en utilisant comme dénominateur le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales définitives. Cette approche assure cohérence et comparabilité au fil du temps.

s'est stabilisé autour de 16 de 2006 à 2011.

Comme le démontre la figure 1, la tendance dans les réserves suit étroitement la tendance nationale. Les similitudes semblent indiquer que les électeurs dans les réserves sont touchés de façon similaire par les mêmes facteurs contextuels, propres à chaque élection. Cette hypothèse est généralement soutenue par Fournier et Loewen (2011)⁶ qui, en analysant les données de sondages post-électorales de 2004 à 2011, ont conclu que le taux de participation des Autochtones canadiens fluctue en fonction des mêmes facteurs que pour la population générale. Il convient aussi de noter que les écarts de 16 à 21 % entre les taux de participation dans les réserves et les taux à l'échelle nationale correspondent à l'écart de 20 points constaté dans les sondages (quoique les sondages regroupent des Autochtones habitant à l'extérieur des réserves ou dans les villes, et pas seulement ceux qui habitent dans les réserves).

Taux de participation dans les réserves par province et territoire

Les taux de participation dans les réserves par province et territoire sont présentés dans le tableau 2; la

colonne de droite montre les résultats combinés des quatre dernières élections⁷.

Durant toute la période, les élections de 2004 et de 2011 sont celles qui se ressemblent le plus pour les taux de participation dans les réserves et à l'échelle nationale. Dans le Canada atlantique, le taux de participation était généralement plus faible en 2004, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario et les Prairies ont tous connu des pics en 2006. Lorsqu'on compare uniquement 2008 et 2011, on remarque que le taux de participation a augmenté dans toutes les provinces et les territoires, sauf au Manitoba, où il est demeuré le même, et à l'Île-du-Prince-Édouard, où il a diminué de 5,3 points. C'est au Yukon que la plus forte hausse a été observée entre 2008 et 2011, soit 22,4 points de pourcentage.

Si l'on considère les résultats cumulatifs par province, on constate que le taux de participation est beaucoup plus élevé dans les réserves de l'Île-du-Prince-Édouard que dans les réserves de toute autre province ou territoire. En fait, 60,9 % ne représente qu'un demi-point de pourcentage de moins que la moyenne nationale cumulative (61,4 %). Le Yukon a également un taux assez élevé, soit 57,0 %.

À l'inverse, les réserves situées au Québec enregistrent le plus faible taux cumulatif, soit 27,8 %, presque

Tableau 2 : Taux de participation dans les réserves par province et territoire (2004–2011)

Province/territoire	2004 (%)	2006 (%)	2008 (%)	2011 (%)	Moyenne cumulative (%)
Canada (national)	60,9	64,7	58,8	61,1	61,4
Sections de vote dans les réserves	40,3	48,8	42,4	44,8	44,0
Terre-Neuve-et-Labrador	29,6	45,6	25,8	31,3	34,3
Île-du-Prince-Édouard	48,9	73,2	63,5	58,2	60,9
Nouvelle-Écosse	29,9	44,4	48,4	49,5	46,6
Nouveau-Brunswick	36,1	45,6	43,6	44,5	43,0
Québec	26,2	26,6	27,0	30,2	27,8
Ontario	42,3	52,0	42,0	46,3	45,3
Manitoba	36,9	51,5	37,6	37,6	40,3
Saskatchewan	44,6	58,2	39,7	46,4	45,5
Alberta	32,9	45,6	30,8	32,8	34,3
Colombie-Britannique	54,2	52,7	48,0	48,6	49,0
Yukon	s.o.	50,2	46,8	69,2	57,0
Territoires du Nord-Ouest	47,6	51,6	43,2	46,7	49,3
Nunavut ^a	-	-	-	-	-

⁶ Fournier, Patrick, et Peter John Loewen. 2011. *Participation électorale des Autochtones au Canada*. Ottawa : Élections Canada.

⁷ La moyenne cumulative a été calculée en divisant le nombre de votes des quatre élections par le total d'électeurs inscrits pour cette même période.

34 points de moins que la moyenne nationale. Les taux sont aussi assez faibles à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta (34,3 % dans les deux cas). Les taux de participation dans les réserves de ces trois provinces sont les plus faibles sur toute la période observée. Le Nouveau-Brunswick (43,0 %) et le Manitoba (40,3 %) affichent aussi des taux sous la moyenne de 44,0 %.

Taux de participation dans les réserves par circonscription

Sur les 308 circonscriptions, 114 (37 %) contenaient des sections de vote situées dans les réserves des Premières Nations en 2011. Alors que la section précédente portait sur l'ensemble des provinces et des territoires, la présente section examine les écarts au sein des provinces, par circonscription. Les taux de participation présentés sont ceux de l'élection générale de 2011 et représentent uniquement les sections de vote dans les réserves de chaque circonscription.

Pour obtenir une vue d'ensemble de la variation des taux de participation au pays, on peut regarder les écarts-types entre les circonscriptions de chaque province, comme dans le tableau 3. On constate d'emblée que la plupart des grandes provinces présentent d'importants écarts, alors que les provinces plus petites ont tendance à afficher moins de variations entre les circonscriptions.

Par ailleurs, quelques provinces se détachent de l'ensemble. Ainsi, l'Ontario, dont le taux de participation dans les réserves est relativement élevé (46,3 %) et où l'on compte de nombreuses sections de vote dans les réserves (185), affiche une variation relativement faible (écart-type de 7,2). En d'autres mots, les taux de participation dans les réserves ontariennes ont été uniformément élevés en 2011. Au Nouveau-Brunswick, le taux de participation dans les réserves était encore plus élevé (56,2 %), mais une variation particulièrement élevée (écart-type de 12,6) indique que la situation était loin d'être uniforme. Les écarts sont les plus prononcés dans les réserves du Québec (écart-type de 17,5), avec des taux de participation variant de 10,5 % à 58,4 %.

De 2008 à 2011, les écarts-types ont très peu varié (-2,2 en Nouvelle-Écosse, -2,0 en Saskatchewan et +1,1 au Manitoba; les autres restant à l'intérieur de $\pm 1,0$).

Durant cette période, le taux de participation a augmenté dans 68 des 114 circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves (60 %; augmentation moyenne de 5,8 points) et a diminué dans 44 autres (39 %; diminution moyenne de 2,8 points). Seules deux circonscriptions n'ont enregistré aucun changement (Peace River et Colombie-Britannique-Southern Interior).

Tableau 3 : Variation du taux de participation sur réserve à l'intérieur des circonscriptions, par province (2011)

Province/territoire	Circonscriptions	Sections de vote dans les réserves	Taux de participation minimum (%)	Taux de participation maximum (%)	Taux de participation moyen (%)	Écart-type (%)
Toutes les circonscriptions englobant des réserves	114	1 352	10,5	73,9	44,8	12,6
Terre-Neuve-et-Labrador	2	2	30,3	33,3	31,3	1,5
Île-du-Prince-Édouard	3	6	56,5	59,9	58,2	1,4
Nouvelle-Écosse	9	39	37,5	67,2	49,5	8,7
Nouveau-Brunswick	7	31	19,2	56,2	44,5	12,6
Québec	15	50	10,5	58,4	30,2	17,5
Ontario	23	185	33,1	56,9	46,3	7,2
Manitoba	6	101	20,6	49,6	37,6	9,0
Saskatchewan	12	210	32,8	73,9	46,4	10,3
Alberta	9	116	27,5	61,9	32,8	10,6
Colombie-Britannique	26	607	28,1	58,9	48,6	5,7
Yukon	1	3	69,2	69,2	69,2	-
Territoires du Nord-Ouest	1	2	46,7	46,7	46,7	-
Nunavut ^a	-	-	-	-	-	-

^a Il n'y a aucune réserve des Premières Nations identifiée au Nunavut.

Tableau 4 : Variation du taux de participation dans les réserves par circonscription (2008-2011)

Variation 2008-2011 (en pourcentage)	-5 ou moins	-5 à -1	-1 à +1	+1 à + 2,3	+2,3 à +5	+5 à +10	Plus de +10
Proportion des circonscriptions avec sections de vote dans les réserves	10 %	17 %	18 %	11 %	18 %	11 %	16 %

Comme l'indique le tableau 4, 45 % des circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves ont connu une augmentation supérieure à l'augmentation moyenne de 2,3 points, tandis qu'une faible majorité (56 %) est demeurée sous cette moyenne.

On peut également souligner qu'environ un cinquième (18 %) des circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves a connu des taux de participation qui ont varié à l'intérieur d'une marge d'un point de pourcentage, ce qui dénote une stabilité relative.

Comme l'indique le tableau détaillé en annexe, les circonscriptions suivantes ont connu une forte montée du taux de participation dans les réserves :

- Nouvelle-Écosse : Cap-Breton–Canso (23,7 points)
- Saskatchewan : Saskatoon–Wanuskewin (22,9 points)
- Yukon (22,4 points)

Des augmentations de plus de 10 points ont été observées dans les réserves des circonscriptions suivantes :

- Québec : Montmorency–Charlevoix–Haute-Côte-Nord (10,2 points), Manicouagan (10,9 points), Pontiac (14,2 points) et Saint-Maurice–Champlain (10,7 points)
- Ontario : Chatham-Kent–Essex (11,6 points), Nipissing–Timiskaming (11,5 points) et Timmins–Baie James (12,0 points)
- Saskatchewan : Battlefords–Lloydminster (13,7 points)
- Colombie-Britannique : Surrey-Sud–White Rock–Cloverdale (13,9 points)

Cependant, les diminutions les plus marquées ont été enregistrées dans les réserves des circonscriptions suivantes :

- Ontario : Stormont–Dundas–South Glengarry (-7,6 points)
- Manitoba : Selkirk–Interlake (-7,3 points)
- Île-du-Prince-Édouard : Egmont (-7,2 points)

Enfin, dans quelques provinces, les taux de participation ont diminué dans la majorité ou la totalité

des circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves. Par exemple :

- Île-du-Prince-Édouard : diminution dans les trois circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves (malgré des taux de participation dans les réserves généralement élevés)
- Nouveau-Brunswick : diminution dans quatre des six circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves.
- Manitoba : diminution dans quatre des six circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves.
- Colombie-Britannique : diminution dans 18 des 25 circonscriptions avec des sections de vote dans les réserves.

Conclusion

Cette étude portait sur l'évolution des taux de participation aux élections fédérales de 2004 à 2011 dans les sections de vote situées dans les réserves des Premières Nations. Il en ressort que la participation est toujours plus faible dans les réserves que dans le reste du pays : de 2004 à 2011, l'écart moyen était de 17,4 points de pourcentage. Durant cette période, les taux de participation ont connu les mêmes fluctuations dans les réserves qu'ailleurs, ce qui semble indiquer que les mêmes facteurs agissent sur les électeurs dans les réserves et sur la population générale.

De 2004 à 2011, les taux de participation dans les réserves ont été les plus faibles en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et en particulier au Québec, et plus forts au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cependant, une ventilation par circonscription révèle des écarts importants dans la plupart des provinces, et de façon plus marquée au Québec.

Cette analyse spatiale pourrait être utilisée pour aider à mieux déterminer où des efforts accrus de rayonnement et de révision ciblée seraient les plus bénéfiques et efficaces pour favoriser la pleine participation des électeurs des Premières Nations.

Annexe

Participation aux élections fédérales dans les réserves des Premières Nations, par circonscription (2008–2011)

	2008 (Sections de vote dans les réserves)	2008 (Taux de participation)	2011 (Sections de vote dans les réserves)	2011 (Taux de participation)	Écart (Points de pourcentage)
Sections de vote dans les réserves	1 352	42,4	1 353	44,8	2,3
Terre-Neuve-et-Labrador	2	25,8	3	31,3	5,5
Labrador	1	24,9	2	30,3	5,4
Random—Burin—St. George's	1	26,4	1	33,3	6,9
Île-du-Prince-Édouard	6	63,5	6	58,2	-5,3
Cardigan	3	64,1	3	58,0	-6,1
Egmont	2	63,7	2	56,5	-7,2
Malpeque	1	61,7	1	59,9	-1,8
Nouvelle-Écosse	39	48,4	46	49,5	1,1
Cap-Breton—Canso	2	31,8	2	55,5	23,7
Nova-Centre	9	59,3	10	58,5	-0,8
Dartmouth—Cole Harbour	3	59,4	5	55,0	-4,4
Kings—Hants	5	49,1	5	48,7	-0,4
Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	2	35,8	2	39,4	3,6
Sackville—Eastern Shore	1	64,2	1	67,2	3,0
South Shore—St. Margaret's	6	51,7	7	51,5	-0,2
Sydney—Victoria	7	37,2	10	37,5	0,3
Nova-Ouest	4	46,8	4	51,0	4,2
Nouveau-Brunswick	31	43,6	31	44,5	0,9
Acadie—Bathurst	s.o.	s.o.	1	56,2	s.o.
Beauséjour	4	42,8	4	51,9	9,1
Fredericton	6	35,1	6	34,9	-0,2
Madawaska—Restigouche	4	46,8	4	44,0	-2,8
Miramichi	11	54,3	10	53,7	-0,6
New-Brunswick-Sud-Ouest	1	14,3	1	19,2	4,9
Tobique—Mactaquac	5	33,3	5	32,2	-1,1
Québec	50	27,0	55	30,7	3,7
Abitibi—Témiscamingue	5	39,1	7	43,6	4,5
Beauharnois—Salaberry	2	19,5	2	15,4	-4,1
Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	2	48,2	2	58,4	10,2
Châteauguay—Saint-Constant	1	27,9	s.o.	s.o.	s.o.
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	3	21,5	3	22,9	1,4
Joliette	1	9,4	1	11,0	1,6
Laurentides—Labelle	2	58,3	1	58,0	-0,3
Louis-Saint-Laurent	5	42,2	9	44,9	2,7
Manicouagan	14	14,2	16	25,1	10,9
Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	1	12,7	1	10,5	-2,2
Pontiac	2	5,8	3	20,0	14,2
Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	6	54,2	6	54,4	0,2
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	2	52,1	s.o.	s.o.	s.o.
Roberval—Lac-Saint-Jean	2	24,3	2	18,9	-5,4
Saint-Maurice—Champlain	2	7,7	2	18,4	10,7
Ontario	185	42,0	185	46,3	4,3
Algoma—Manitoulin—Kapusking	27	40,4	23	49,8	9,4
Brant	10	31,5	9	33,1	1,6
Chatham-Kent—Essex	1	35,8	1	47,4	11,6
Durham	2	48,3	2	46,2	-2,1
Bruce—Grey—Owen Sound	2	46,1	2	52,9	6,8
Haldimand—Norfolk	s.o.	s.o.	1	56,9	s.o.
Kenora	49	45,1	49	47,6	2,5
Lambton—Kent—Middlesex	9	38,8	10	41,1	2,3
Nickel Belt	5	47,7	5	50,8	3,1
Nipissing—Timiskaming	2	38,1	2	49,6	11,5
Northumberland—Quinte West	1	45,6	1	49,3	3,7
Parry Sound—Muskoka	10	50,5	9	51,6	1,1
Peterborough	4	57,6	4	57,1	-0,5
Prince Edward—Hastings	4	29,2	4	34,5	5,3
Renfrew—Nipissing—Pembroke	1	36,7	1	34,7	-2,0
Sarnia—Lambton	1	31,1	1	34,4	3,3
Sault Ste. Marie	6	46,9	6	53,9	7,0
Simcoe-Nord	3	46,3	3	53,1	6,8
Stormont—Dundas—South Glengarry	4	55,4	5	47,8	-7,6

	2008 (Sections de vote dans les réserves)	2008 (Taux de participation)	2011 (Sections de vote dans les réserves)	2011 (Taux de participation)	Écart (Points de pourcentage)
Thunder Bay—Rainy River	22	47,8	24	48,8	1,0
Thunder Bay—Superior North	10	37,6	11	40,5	2,9
Timmins—Baie James	10	26,4	10	38,4	12,0
York—Simcoe	2	45,5	2	44,3	-1,2
Manitoba	101	37,6	97	37,6	0,0
Brandon—Souris	2	21,9	2	20,6	-1,3
Churchill	54	38,4	51	40,3	1,9
Dauphin—Swan River—Marquette	18	30,5	18	29,6	-0,9
Portage—Lisgar	6	36,9	6	32,1	-4,8
Provencher	6	46,6	5	49,6	3,0
Selkirk—Interlake	15	40,7	15	33,4	-7,3
Saskatchewan	210	39,7	201	47,6	7,9
Battlefords—Lloydminster	17	19,1	16	32,8	13,7
Blackstrap	1	64,2	1	59,2	-5,0
Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	80	37,3	71	44,6	7,3
Cypress Hills—Grasslands	2	45,3	2	49,6	4,3
Palliser	1	57,2	1	66,7	9,5
Prince Albert	6	53,6	6	53,8	0,2
Regina—Qu'Appelle	36	51,0	33	52,8	1,8
Saskatoon—Humboldt	6	45,1	6	53,2	8,1
Saskatoon—Wanuskewin	11	51,0	11	73,9	22,9
Souris—Moose Mountain	26	52,7	27	55,8	3,1
Wascana	1	26,4	s.o.	s.o.	s.o.
Yorkton—Melville	23	41,5	27	49,9	8,4
Alberta	116	30,8	102	32,8	2,0
Fort McMurray—Athabasca	39	33,2	29	36,1	2,9
Edmonton—Spruce Grove	1	24,0	1	27,6	3,6
Lethbridge	1	59,2	1	61,9	2,7
Macleod	19	28,7	16	29,8	1,1
Peace River	19	32,5	19	32,5	0,0
Westlock—St. Paul	11	27,9	13	29,9	2,0
Wetaskiwin	10	26,0	8	27,5	1,5
Wild Rose	5	29,9	4	28,6	-1,3
Yellowhead	11	38,9	11	43,6	4,7
Colombie-Britannique	607	48,0	622	48,6	0,6
Abbotsford	4	60,0	5	55,5	-4,5
Cariboo—Prince George	76	33,2	76	41,7	8,5
Chilliwack—Fraser Canyon	172	48,6	173	48,0	-0,6
Delta—Richmond-Est	5	58,1	5	57,5	-0,6
Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	3	53,0	3	46,7	-6,3
Esquimalt—Juan de Fuca	10	50,5	11	49,1	-1,4
Fleetwood—Port Kells	1	50,6	1	45,3	-5,3
Kamloops—Thompson—Cariboo	18	53,1	19	52,9	-0,2
Kelowna—Lake Country	5	51,2	4	48,8	-2,4
Kootenay—Columbia	10	51,9	9	49,3	-2,6
Langley	4	64,3	4	58,9	-5,4
Nanaimo—Alberni	24	52,1	24	52,6	0,5
Nanaimo—Cowichan	31	50,8	32	50,5	-0,3
New Westminster—Coquitlam	s.o.	s.o.	1	28,1	s.o.
Okanagan—Shuswap	21	53,9	27	51,6	-2,3
North Vancouver	10	52,7	10	46,8	-5,9
Okanagan—Coquihalla	34	48,4	36	48,0	-0,4
Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	2	54,1	2	47,9	-6,2
Prince George—Peace River	14	42,7	14	44,6	1,9
Saanich—Gulf Islands	10	54,3	11	50,6	-3,7
Skeena—Bulkley Valley	81	47,6	81	49,7	2,1
Colombie-Britannique-Southern Interior	9	51,3	9	51,3	0,0
Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	1	38,4	1	52,3	13,9
Île de Vancouver-Nord	41	43,4	42	49,8	6,4
Vancouver Quadra	3	44,3	3	44,2	-0,1
West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	18	48,5	19	45,0	-3,5
Yukon	3	46,8	3	69,2	22,4
Yukon	3	46,8	3	69,2	22,4
Territoires du Nord-Ouest	2	43,2	2	46,7	3,5
Western Arctic	2	43,2	2	46,7	3,5
Nunavut ^a	-	-	-	-	-

^a Il n'y a aucune réserve des Premières Nations identifiée au Nunavut.